RAPPORT GÉNÉRAL

SUR LA

SITUATION DE L'INSTRUCTION PRIMAIRE

dans le Grand-Duché de Luxembourg,

pendant l'année scolaire 1909-1910.

L'enseignement primaire est donné à domicile ou dans les écoles. Les écoles, tant publiques que privées, se subdivisent en écoles gardiennes, écoles primaires proprement dites, écoles primaires supérieures et écoles d'adultes.

Les écoles primaires sont réparties entre six arrondissements d'inspection, qui, par arrêté grand-ducal du 4 septembre 1904, comprennent le ou les cantons de

1er arrondissement: Luxembourg;
2e id. Echternach, Grevenmacher, Remich;
3e id. Esch s. l'Alzette;
4e id. Diekirch, Redange, Vianden;
5e id. Clervaux, Wiltz;
6e id. Capellen, Mersch.

Les lieux de résidence des inspecteurs d'arrondissement sont: Luxembourg, Echternach, Esch, Ettelbruck, Wiltz, Mersch.

Les données du rapport général sont presque exclusivement fournies par les rapports spéciaux des inspecteurs d'arrondissement.

LANDESBIBLIOTH
LUXEMBURG